



Fabien SUDRY Eric DELZANT

#### 88 M€ investis sur la RCEA en 2015

Présenté par le ministre délégué en charge des Transports en juillet 2013, le programme d'accélération

Vous trouverez la présentation de chacune de ces opérations dans ce n°2 de la lettre info RCEA.

En parallèle de ces opérations d'aménagement à 2x2 voies de la RCEA, des travaux de sécurité se poursuivront en 2015, comme en 2014. 850 K€ seront investis cette année pour améliorer les accotements, poser des glissières de sécurité, améliorer le marquage routier ou bien encore supprimer des obstacles latéraux.

Par ailleurs, les groupes de travail ont été mis en place avec les collectivités concernées, pour travailler dès à présent à l'avancement des études avec l'objectif de pouvoir réaliser les aménagements au plus vite. Il s'agit des sections les plus urgentes de la 2<sup>ème</sup> phase du programme dite des « aménagements optimisés » (2020-2025) : Clermain/Brandon et Blanzay/Montceau-les-Mines.

En 2015, c'est un effort financier sans précédent pour un axe routier dans lequel est engagé l'État, avec le soutien du Conseil régional, du Conseil général de Saône-et-Loire et de la Communauté Urbaine de Creusot/Montceau-les-Mines. Avec 88 M€ de crédits dédiés, ces travaux représenteront une part conséquente de l'activité des entreprises de TP en Saône-et-Loire. Près de 800 emplois pourraient en découler sans oublier les autres activités induites.

La rénovation et la sécurité de cette route particulièrement dangereuse et accidentogène le justifient pleinement.

Au final, trois motifs de satisfaction pour la RCEA en 2015 : la sécurité routière, l'aménagement du territoire et le soutien à l'activité économique et l'emploi.

Fabien SUDRY  
Préfet de Saône et Loire

Eric DELZANT  
Préfet de la région Bourgogne,  
Préfet de la Côte-d'Or

de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA passe à la vitesse supérieure en 2015.

Après les premiers travaux entrepris dès 2014, cette année verra la première mise en service d'une section aménagée à 2X2 voies et 3 mises en chantier importantes pour un montant total de 88 M€ sur les 440 M€ annoncés d'ici 2025.

Le comité de pilotage, réuni le 17 janvier dernier, a examiné le détail des opérations de la 1<sup>ère</sup> phase 2014-2019, dite des « investissements prioritaires ». Pour 2015 il est prévu :

- la mise en service du prolongement du doublement de la RCEA (sur 700 mètres) à l'ouest du Col des Vaux, qui a débuté en septembre 2014 et qui devrait être achevée fin mai / début juin 2015 ;
- le début des travaux à l'automne 2015 sur 5 km de la RN70 entre Paray-le-Monial et le carrefour de la RD25 pour une durée prévisible de 2 ans ;
- toujours à l'automne 2015, le début des travaux sur 7,7 km de la RN70 entre Blanzay et Montchanin pour une durée prévisible de 3 ans ;
- enfin 1,5 km à l'automne sur la RN80 à Ecuisses y compris la remise en état du giratoire Jeanne/Rose.

#### 5 SEPTEMBRE 2014 : lancement du début opérationnel des travaux de la 1<sup>ère</sup> phase du programme d'accélération.

Le préfet de Saône-et-Loire, entourés des services de l'État en charge du suivi de l'opération (DREAL et DIR-CE) et des co-financeurs et élus concernés, a présenté le 5 sept. 2014 sur le chantier du Col des Vaux, le programme des travaux de la 1<sup>ère</sup> phase du programme d'accélération, dite des « aménagements prioritaires ».

Ce prolongement du doublement de la RCEA (RN79) à l'ouest du Col des Vaux marque le début opérationnel du programme. C'est donc parti jusqu'en 2019 ! Une enveloppe totale de 209 M€ est dédiée aux diverses opérations de cette 1<sup>ère</sup> phase dont 177 M€ de crédits budgétaires (147 M€ de crédits État et 30 M€ répartis entre le Conseil régional, le Conseil général et la Communauté urbaine du Creusot-Montceau) et 32 M€ financés par adossement à la concession autoroutière A6/A406 pour la section Prissé/Mâcon.



#### Col des Vaux (RN 79 – commune de Trivy)

Le prolongement du créneau de dépassement à l'ouest du Col des Vaux – RN 79 commune de Trivy (une section de 700 mètres reste à aménager) marque le début des travaux de la 1<sup>ère</sup> phase du programme d'accélération des aménagements à 2x2 voies de la RCEA.



Les premiers engins de TP se sont mis en activité début septembre 2014 pour une durée prévisible des travaux de 9 mois, la mise en service étant prévue fin mai / début juin 2015. Le coût de l'opération est de 3 M€ (2,56 M€ sur des crédits État et 0,22 M€ sont financés par le Conseil régional et 0,22 M€ par le Conseil général).

Cette opération ne comporte pas de difficultés techniques particulières et à mi-janvier 2015, 70 000 m<sup>3</sup> de matériaux pour la plupart rocheux ont été excavés lors du terrassement, 40 000 m<sup>3</sup> d'excédents de déblais ayant été mis en stock sur une aire située à Beaubery. Ils seront réutilisés pour les prochains travaux de la section Paray-le-Monial / RD 25. On réalise donc autant que possible la mise à 2x2 voies de la RCEA avec la RCEA !



#### Des travaux préparatoires nécessaires

##### Libération des emprises :

Comme pour tout chantier routier avant l'arrivée des premiers engins, le programme d'aménagement à 2x2 voies de la RCEA exige des travaux préparatoires de libération des emprises y compris l'archéologie préventive.



Mise en place de clôtures sur la section « Paray-le-Monial/RD25 »



Château d'Avoise avant et pendant déconstruction

Ainsi, le château d'Avoise à Montchanin et un bâtiment agricole à Changy ont été déconstruits fin 2014 après les autorisations et diagnostics réglementaires. Sur les emprises concernées par les premiers travaux 2015 et après consultation des propriétaires des terrains avec l'appui des maires des communes concernées et de la chambre d'agriculture, des clôtures ont été déplacées, des assainissements agricoles rétablis ou bien encore des parcelles nettoyées.

##### Diagnostics archéologiques :

Conformément au Code du patrimoine, et sur prescription des services de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), des diagnostics archéologiques ont été réalisés par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) sur l'ensemble des emprises des travaux de la 1<sup>ère</sup> phase du programme RCEA.



Fouilles archéologiques préventives

## 2015, le programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA passe à la vitesse supérieure !

Après seulement deux années d'études et de procédures au lieu des quatre habituellement de rigueur, trois opérations de la 1<sup>ère</sup> phase du programme d'accélération seront lancées à l'automne 2015 sur la RN 70 et RN 80.

Tous les acteurs, partenaires publics et prestataires privés, se sont en effet mobilisés pour mener collégalement les réflexions et études visant à garantir la bonne qualité des projets et le respect des références techniques et réglementaires.

Les marchés de travaux seront publiés courant février 2015 et le maître d'ouvrage proposera dès le mois d'avril des réunions d'information et de présentation des projets auprès des communes concernées.

En 2015, la mise à 2x2 voies de la RCEA accélère franchement !

## Sections « Blanzay/Montchanin » (48M€) et « carrefour RN70/RN80 » (12M€)

**L'opération :** aménagement d'un tronçon de 9,2 km divisé en trois tranches fonctionnelles ;

- St-Eusèbe/Pont des Morands (exclu)
- Pont des Morands/Carrefour Jeanne Rose (exclu)
- Carrefour Jeanne Rose/2X2 voies existante RN80

**Le calendrier :** à compter de septembre 2015 débuteront les travaux de la tranche St Eusèbe/Pont des Morands pour une mise en service prévue à l'automne 2017. Suivront en octobre 2015, le début des travaux de la tranche Carrefour Jeanne Rose/2X2 voies existantes sur RN80 pour une mise en service prévue en novembre 2017. Enfin, la dernière tranche Pont des Morands/Carrefour Jeanne Rose débutera en septembre 2016 pour une mise en service prévue en novembre 2018.

**Le coût :** 60 M€ pour les trois tranches fonctionnelles

**Les aménagements réalisés :**

- 2 échangeurs (Le Pont des Morands à St Eusèbe et Bois Bretoux à Montchanin)
- 8 passages inférieurs (passage faune, chemin rural ou hydraulique)
- 1 passage supérieur sur la RN 80

**La protection de l'environnement :** la proximité du bras de la rivière «Bourbince» et des étangs implique une sensibilité environnementale forte qui est prise en compte dans les études hydrauliques et faune/flore. La proximité du bâti conduit à mettre en place des protections phoniques.



## Section « Dénivellation RD 25 + créneau de 4km » (28M€)

**L'opération :** la section projetée est un aménagement sur place de la RN70 en une 2x2 voies, entre la bifurcation de la RN79/RN70 et l'aire des chèvres.

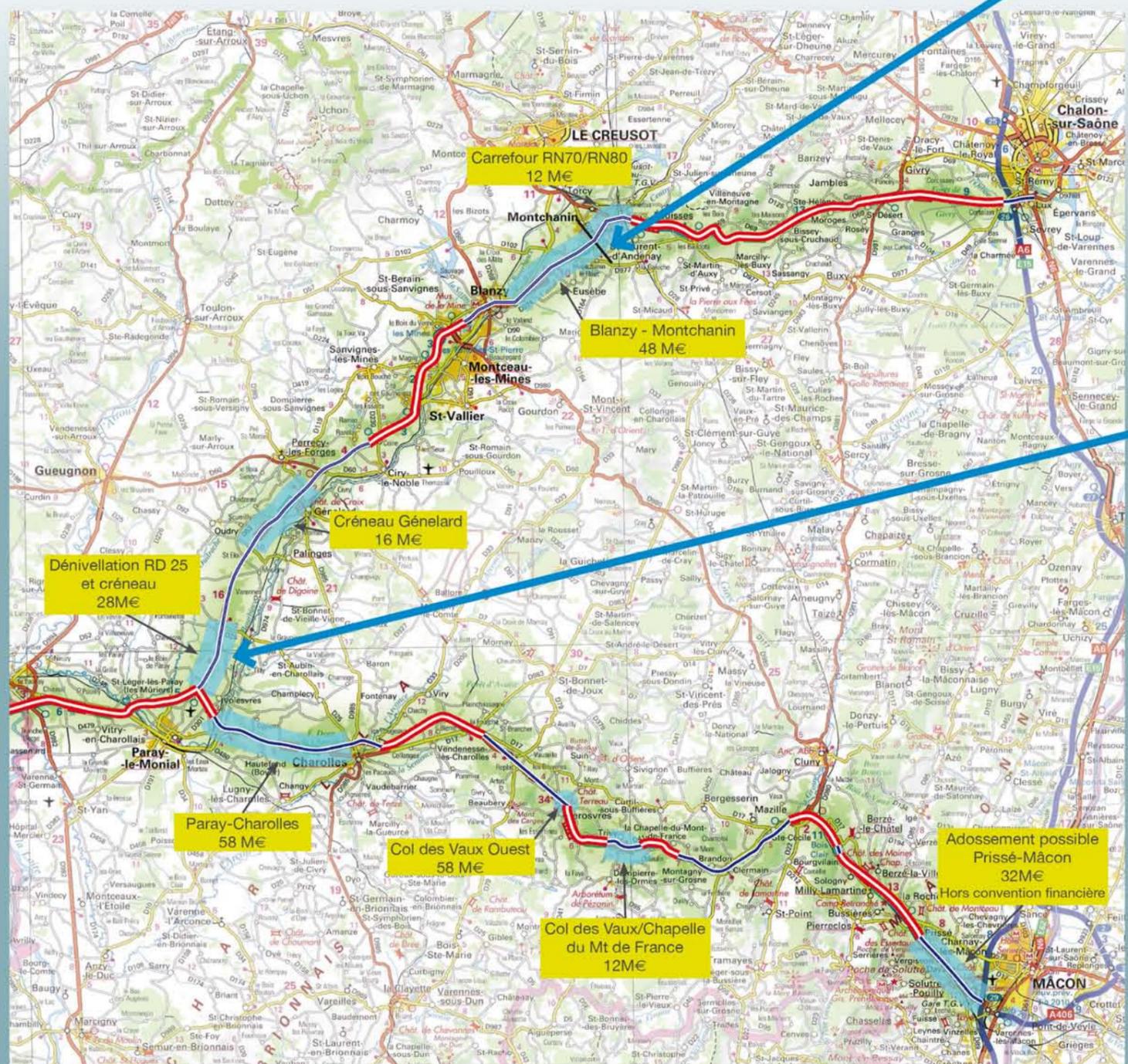
**Le calendrier :** La consultation des entreprises se déroulera en mars avril pour notifier les marchés de travaux en juillet 2015. Sous réserve d'obtention des autorisations, les travaux débuteront dès septembre 2015 pour une durée prévisible de 24 mois. Mise en service prévue à l'automne 2017.

**Le coût :** l'aménagement de cette section de 5,3km sur RN70 est évalué à 28 M€.

**Les aménagements réalisés :** 5 ouvrages d'art sont prévus : 3 passages supérieurs (la route secondaire passe au dessus de la route principale) dont un échangeur complet et 2 passages inférieurs (la route secondaire passe sous la route principale).

**La protection de l'environnement :** la sensibilité écologique est notamment prise en compte par une enquête publique au titre de la loi sur l'eau qui se tiendra au printemps 2015.

Pour cet élargissement de chaussée sur place, 40.000 m<sup>3</sup> sur les 150.000 m<sup>3</sup> nécessaires seront repris sur le dépôt de Beaubery constitué lors de l'opération du col des Vaux.



## Sans oublier les opérations de la phase 1 prévues en travaux à compter de 2016

Sections « Paray/Charolles » (58M€), « Généralard » (16M€) et « Col des Vaux/Chapelle du Mont de France » (12M€)

L'élaboration des projets s'organise toujours avec le souci d'optimiser les délais des études topographiques, hydrauliques, faune/flore, ouvrages d'art, paysagères qui sont lancées avec des interventions in situ pour la plupart.

Les concessionnaires de réseaux sont d'ores et déjà invités à modifier leurs réseaux lorsqu'ils croisent les sections à aménager.

**Les dernières acquisitions foncières** se concrétisent pour adapter l'emprise aux évolutions de projet notamment matière hydraulique.

## Et les préparatifs de la phase 2 :

Trois sections de la phase 2 font d'ores et déjà l'objet de réflexions approfondies : les sections « Traversée de Montceau », « Traversée de Blanzay » et « Clermain/Brandon ». Des groupes de travail ont donc été mis en place pour optimiser la prise en compte dans les futurs projets des différentes problématiques, en lien avec le territoire :

- **Le groupe de travail « CUCM »** pour les deux premières sections vise une redéfinition du programme d'aménagement en synergie avec le territoire pour répondre aux besoins globaux de déplacements, aux fonctions urbaines, à l'environnement et au paysage et aux marques identitaires.

- **Le groupe de travail « Clermain Brandon »** a pour objet d'évaluer les options d'aménagements autour de variantes d'échangeurs avec un besoin de réduire les nuisances aux riverains et dans un contexte environnemental sensible.

Route bi-directionnelle existante  
Route 2 x 2 voies existante

## 17 janvier 2015 : 88M€ pour trois opérations de la phase 1 lancées en 2015

Le Comité de pilotage, réuni autour du préfet de région et du préfet de département, a confirmé l'engagement de 88 M€ de crédits pour les travaux sur la RCEA en 2015. Un effort financier de l'État sans précédent pour un axe routier !



88 millions d'euros vont être investis sur trois grosses opérations de la première phase du programme : les sections Paray-le-Monial / RD 25 (28 M€), Blanzly (St Eusèbe) / Montchanin (48 M€) et le carrefour RN70 / RN 80 Écuisses (12 M€). À ces opérations, s'ajouteront 850 K€ de travaux de sécurisation. Cela représente le plus gros investissement routier en France pour 2015.

Outre l'enjeu de sécurité, de désenclavement du territoire, l'activité économique et l'emploi devraient être aussi relancés. Avec les appels d'offres qui vont être publiés en février 2015, ce sont près de 800 emplois qui devraient être confortés ou créés.

## Financement du programme d'accélération des aménagements de la RCEA en Saône-et-Loire

Conformément au programme présenté par le ministre délégué aux transports le 11 juillet 2013, la première phase est chiffrée à 209M€ dont 147M€ de participation de l'Etat. Le financement de la section Prissé / Mâcon est lié à la nature de l'adossement qui pourrait être opéré à la concession autoroutière A6/A406 existante à l'issue des discussions actuellement en cours sur le plan de relance autoroutier. La part restant à financer pour cette première phase

par les collectivités que sont le Conseil régional de la Bourgogne, le Conseil général de Saône-et-Loire et la Communauté Urbaine Creusot-Montceau, est estimée à 30M€ au global. Le Préfet de Saône-et-Loire, a transmis le 20 mars 2014 aux partenaires financiers de l'Etat, un projet de convention financière constituant une proposition détaillant le cofinancement de chaque section de cette première phase. Cela s'est traduit par la signature d'une

convention de cofinancement, le 15 octobre 2014 (voir plus bas).

6M€ de fonds de concours seront apportés par les collectivités pour 2015 (2,5M€ par le Conseil régional, 2,5M€ par le Conseil général et 1M€ par la Communauté Urbaine Creusot-Montceau) et l'Etat mobilise 28M€ de crédits 2015 auxquels s'ajoutent un report de 18M€ de crédits 2014. Au total 52M€ sont mobilisés pour ouvrir les chantiers 2015.

Opérations	Coût TTC (M€ valeur juillet 2013)	Part Etat Région Département Saône-et-Loire			Part CUCM
		Etat 85,47%	Région 7,265%	Département 7,265%	
N70 - Dénivellation- RD25 et créneau	28,00	23,93	2,035	2,035	
N70 - créneau Gévelard	16,00	13,67	1,165	1,165	
N70 - Blanzly - Montchanin	48,00	37,82	3,215	3,215	3,75
Carrefour N70/N80	12,00	9,19	0,780	0,780	1,25
N79 - Paray - Charolles	58,00	49,57	4,215	4,215	
N79 - col des Vaux « ouest »	3,00	2,56	0,220	0,220	
N79 - La Chapelle-du-Mont de France - col des Vaux « est »	12,00	10,26	0,870	0,870	
<b>TOTAL</b>	<b>177,00</b>	<b>147,00</b>	<b>12,500</b>	<b>12,500</b>	<b>5,00</b>



## Travaux de sécurité

Le programme d'accélération des aménagements de la RCEA en Saône-et-Loire a pour ambition première d'améliorer la sécurité de circulation sur les deux axes RN79 et RN70-80 dans le département. Pour autant, dans le cadre de sa mission d'exploitation de la RCEA en Saône-et-Loire, la DIR-CE poursuit en parallèle les travaux



credits photo : Laurent MIGNAUX DICOM MEDDE MLETR

de sécurité en 2014 et 2015 selon trois axes principaux pour un montant total de 1.5M€. Il s'agit notamment de poursuivre des mesures qui ont fait leur preuve en termes de sécurité routière sur ces axes : la mise en œuvre de bandes médianes élargies (BME), l'application de peinture visible de nuit par temps de pluie (VNTP) et l'amélioration localisée des accotements. Le principe de BME est généralisé sur l'itinéraire de la RN79 entre Paray-Le-Monial et Mâcon. De même, la signalisation horizontale par peinture VNTP sur l'ensemble des sections bidirectionnelles se généralise. Ces mesures (voir carte ci-dessous) s'accompagnent d'interventions plus localisées pour supprimer des obstacles latéraux par exemple ou pour améliorer des secteurs comme l'échangeur de Blanzly centre.

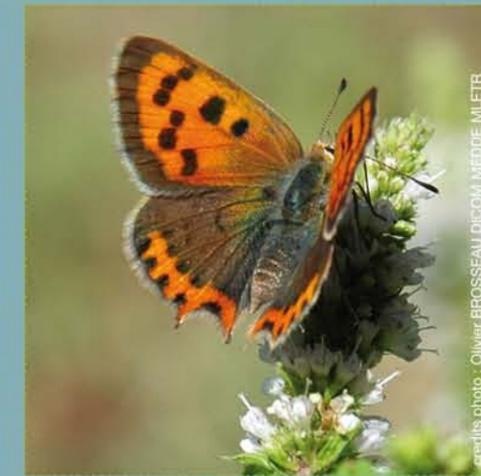


## Un programme de travaux respectueux de l'environnement

La prise en compte du moindre impact du chantier sur l'environnement est un souci constant du maître d'ouvrage. Par exemple, les travaux du Col des Vaux intègrent la protection du milieu naturel, du milieu habité et de la ressource en eau. Pour mener à bien cette mission, le maître d'ouvrage s'est adjoint les services d'un coordonnateur environnement. La mission de ce dernier consiste donc à suivre le chantier sur le plan environnemental tant en phase de conception que de réalisation. Au démarrage des travaux, le coordonnateur environnement participe aux actions de formation et de sensibilisation des personnels des entreprises au respect du milieu dans lequel ils interviennent. Par la suite, il réalise des visites régulières du chantier afin de vérifier que toutes les procédures environnementales prescrites sont bien respectées.

Une illustration concrète de la parfaite intégration environnementale du chantier du Col des Vaux : la prise en compte dans les opérations de terrassement de la période d'hivernage d'une colonie de chauves-souris nichant à proximité ; une interdiction de minage est appliquée du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars 2015.

Deux autres illustrations concrètes : les mesures compensatoires relatives aux zones humides et la protection d'une espèce de papillon (cuivré des marais) présente sur l'aire d'étude de la section Blanzly/Montchanin.



credits photo : Olivier BROSSEAU DICOM MEDDE MLETR

